MODALITES DE L'OPERATION SUPERMARCHÉS

Bons d'achat sur les fromages (hors rayon traditionnel) du vendredi 23 octobre au dimanche 25 octobre 2026 uniquement

Promotions incluses

Offre réservée aux particuliers porteurs de la Carte Club ou Carte Pass.

Du vendredi 23 octobre au dimanche 25 octobre 2026 uniquement, pour tout achat de 10€ (dix euros) minimum sur les fromages (hors rayon traditionnel) dans les Supermarchés Carrefour Market (hors Drive et hors Marketplace), bénéficiez de **deux (2)** bons d'achat d'une valeur de **50% du prix payé en caisse**, **dans la limite de 20€ (vingt euros) d'achat**.

Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération.

Promotions incluses

Voir liste des magasins participants ci-dessous.

Voir les horaires d'ouverture sur Carrefour.fr

En magasin :

Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) remis directement en caisse sous forme imprimée et sera(ont) également disponible(s) sur votre application Carrefour.

Modalités et conditions d'utilisation en magasin :

- *La valeur des bons d'achat correspond à 50% du montant d'achat sur les fromages (hors rayon traditionnel), découpé en 2 (deux) bons d'achat d'un montant égal. Le montant dépensé correspond au prix payé en caisse; remises exceptionnelles déduites. Le montant généré en bon d'achat est limité à 10€ (dix euros) pour un achat supérieur ou égal à 20€ (vingt euros).

- **Le montant généré en bon d'achat est limité à 10€ (dix euros) découpé en 2 (deux) bons d'achat d'une valeur de 5€ (cinq euros) pour un achat supérieur ou égal à 20€ (vingt euros).

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 5€ (cinq euros) le matin et 5€ (cinq euros) l'après-midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).

- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistant(e) de caisse en version bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse, mais également digitalisé(s) dans l'application Carrefour pour les clients présentant une carte Club/PASS lors de l'achat. Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles après remises exceptionnelles (prix payé en caisse).

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans le Supermarché Carrefour Market ou Market participant **émetteur du (des) bon(s) d'achat** et situé en France métropolitaine, Corse comprise. Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) aux dates suivantes (en dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin) :
 - Le premier bon d'achat sera valable **du 26 octobre au 01 novembre 2026**
 - Le deuxième bon d'achat sera valable **du 02 novembre au 08 novembre 2026**
 - En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est (sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** *(Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie).*

- Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois, en version papier ou en les activant dans l'application Carrefour (sous réserve de détenir un compte et une Carte de fidélité rattachée). Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être

restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

Liste des magasins participants :

AIX -LES DEUX ORMES	AIX LES B -VERLAINE	AJACCIO -ALBERT 1ER	ALENCON -PAPIN
ALLAUCH	AMIENS	ANNAY SOUS LENS	ANNEMASSE -FLORISSAN
ANZIN -VALMONT	ARGENTAN -CHAMPAGNE	AUBENAS -CROISETTE	AUTREVILLE
AUXERRE	Aubagne Péri	BADEN	BALBIGNY
BANYULS	BAPAUME -DAVION	BARCELONNETTE	BARLIN -VERTE PLAINE
BAVAY -MONS	BERGERAC -ST ALVERE	BESSEGES	BEUZEVILLE
BLERE -TOURS	BLOIS -CHAVY	BLOIS -QUINIERE	BOBIGNY
BOULOGNE S/M -LIANE	BOURG EN BR -SAMARIT	BOURGES -AEROPORT	BRAY S/SEINE
BRETEUIL -HIEBLES	CACHAN -CENTRE	CACHAN -EUROPE	CAGNY (80)
CERET	CHANTILLY	CHARTRES DE BRETAGNE	CHATEAU RENAULT
CHATEAUBRIANT	CHATEAUROUX -BEAULIE	CHAUFFAILLES	CLUNY
COMMENTRY	COSNE D'ALLIER	COURBEVOIE	COURNONTERRAL
CREANCES	CREON -SAUVETERRE	CREPY EN VALOIS	CUERS
Callian	DOMFRONT	FAVEROLLES	FERRIERES D'AUNIS
FOUESNANT	GODERVILLE	GUESNAIN	GUILLESTRE
GUJAN MESTRAS	HENDAYE -ALLEES	HYERES	IVRY S/SEINE -MARAT
JEUMONT	JOYEUSE	LA CHAUSSEE ST VICTO	LA CRAU
LAILLE -PT DU JOUR	LAROQUE DES ALBERES	LE CRES -JACOU	LE HAVRE -BELLANGER
LE TAILLAN MEDOC	LENS -MAES	LES VANS	LESIGNY
LEZIGNAN CORBIERES	LISLET	LIVRY GARGAN -MAG	LOCMINE
LUZARCHES	MAGNY EN VEXIN	MARCK EN CALAIS -PIN	MARINES
MARMANDE	MARSEILLAN	MARSEILLE -BELLE MAI	MARSEILLE -ROUET

MAURIAC	MEZE	MONTELIMAR -DIEULEFI	MONTPELLIER -CROIX A
MONTREUIL -C DE VILL	NEUVILLE -LIBERATION	NEVERS -COLBERT	NOGENT LE ROI
NONANCOURT	OYONNAX -BRILLAT	PALAVAS LES FLOTS	PARIGNY
PAUILLAC	PESSAC -ALOUETTES	PEYRIAC -MINERVOIS	PIANOTTOLI CALDARELL
PIERRELATTE	PIERRES	PONT AUDEMER -ETANG	PONTORSON
POUSSAN	PRIGONRIEUX	PUISEUX PONTOISE	QUEVERT DINAN
QUIEVRECHAIN -JEAN	Quillan	RENNES -3 SOLEILS	RENNES -B L'EVEQUE
RENNES -VILLEJEAN	ROCHEMAURE	ROOST-WARENDIN	RUY
SALIES DE BEARN	SALON PROV -CANOURGU	SIN-LE-NOBLE	SOMAIN -SEMARD
ST AUBIN LES ELBEUF	ST JUERY	ST JULIEN EN G -AMED	ST MICHEL DE MAURIEN
ST PAUL DE FENOUILLE	ST ROMAIN DE COLBOSC	ST SAENS	ST SYMPHORIEN S/COIS
ST YORRE	SUSVILLE	Sigean Aspres	THONON LES B -MORCY
THORIGNE FOUILLARD	THUMERIES	TOULOUSE -TRENTIN	TOURS -TONNELE
TREMBLAY EN FRANCE	VAUX LE PENIL	VERNEUIL S/A-PT ROUG	VERVINS
VILLENEUVE LES BEZIE	VIMOUTIERS		